

COMMUNE DE**07590 ST ETIENNE DE LUGDARES****Séance du 04 février 2021 à 20 heures 30**

Le 04 février 2021 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués, se sont retrouvés dans la salle de la mairie de Saint Étienne de Lugdarès sous la présidence de Madame Françoise BENOIT, Maire.

Présents : Madame Françoise BENOIT, Monsieur Cyril MALLET, Madame FALGON Élisabeth, Monsieur DARBOUSSET Henri, Monsieur Grégory MICHEL, Monsieur Dominique TEYSSIER, Monsieur Benjamin SUBLIME, Monsieur Gaëtan TERME, Monsieur Thierry JOUVE

Absents : Monsieur Sébastien DURHONE, Madame Nadège BARE,

Excusé : néant

Procurations : Monsieur Sébastien DURHONE à Madame Françoise BENOIT
Madame Nadège BARE à Monsieur Cyril MALLET

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry JOUVE

1) Demande de subventions

Des demandes de subventions sont sollicitées pour les travaux suivants :

- La rénovation de l'école comprenant l'isolation des façades, de la cage d'escaliers et celle de la toiture qui est à refaire compte tenu de l'exigence des normes actuelles, ainsi que le remplacement des huisseries aluminium.
 - La sécurisation de l'école avec la reprise de la passerelle qui donne dans la cour de récréation, la construction d'un auvent pour réduire les risques lors d'épisodes neigeux et l'installation de gâches électriques avec poses de visiophones pour contrôler les accès au bâtiment.
- Les travaux ci-dessus mentionnés se chiffrent à un montant de 374 924 € HT pour lesquels des subventions à hauteur de 300 000 € peuvent être espérées.

Une subvention est demandée à la Région pour le financement de l'adressage.

1) Attribution de compensation

Une présentation des propositions de la CLECT a été faite aux élus. Celle-ci prévoit de réduire les attributions de compensation de toutes ses communes membres à hauteur de 96 278 € dont 10 620 € pour St Etienne, commune la plus impactée. Pourtant St Etienne a été solidaire dès la création de la CC Montagne d'Ardèche en lui laissant 50% de ses IFR (impôts perçus sur le parc éolien) alors que d'autres Communes les ont gardés en intégralité. Compte tenu de l'absence totale de dialogue et de considération des pistes de réflexion qui avaient été émises pour pallier les difficultés financières de la Communauté de Communes, le conseil par 10 voix contre et une abstention, M. TEYSSIER Dominique, s'oppose à l'étude présentée.

2) Représentation à la CLECT

M. TEYSSIER Dominique a fait connaître son intention de démissionner de ses fonctions au conseil communautaire et à la CLECT, fatigué de devoir se battre en permanence pour essayer de se faire entendre. Sans écoute ni échanges possibles, il ne voit plus l'utilité de sa présence au sein de la Communauté de Communes.

Mme FALGON Élisabeth est volontaire pour le remplacer.

Accepté à l'unanimité.

3) Questions diverses

– M. MOURGUE Dominique a déclaré ne pas avoir perçu le loyer de la location des terrains du camping pour l'année 2020: Le bail vient d'être signé, et son enregistrement aux hypothèques est en cours. Après vérifications, la somme a été versée à Mme MOURGUE Odile.

– Réponse à l'appel à projet École numérique et informatique :
L'équipement de l'école en matériels numériques et informatiques envisagé est présenté aux élus. Le montant de cet appareillage s'élève à 14000€ pour lesquels une subvention de 50% est accordée par l'Education Nationale. A l'unanimité, Mme le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat.

– Affaire SAUVEPLANE :
Un avenant à la convention de location a été établi, dans lequel la parcelle en question a été retirée, suite à la demande de modification faite auprès du centre des impôts fonciers en 2019
L'affaire n'est donc plus du ressort de la commune.

- Colis des aînés :
Nous avons eu des retours tardifs pour le choix de nos aînés, ce qui nous a permis de donner la liste complète à nos commerçants voici 10 jours seulement. Nous attendons désormais leur feu vert, avec les bons d'achat, pour lancer l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

A St Etienne de Lugdarès, le 11 février 2021

Mme le Maire,
Françoise BENOIT